



FORMATION

Réaliser votre document unique d'évaluation des risques professionnels

Format d'intervention



Présentiel

Mode d'intervention



Intra



Inter

Votre secteur d'activité

S Santé **M** Médico-Social

T Territorial

Vous êtes

Agent technique, agent administratif, encadrant(e), DRH, assistant(e) ou conseiller(ère) prévention, animateur(trice) hygiène et sécurité, etc.

Date et lieu



Pour l'inter : information disponible sur notre site www.relyens.eu
Pour l'intra : sur demande

• 2 jours : 09h00 – 17h00

Réservé à nos clients assurance

Référence OV13

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Connaître** le contexte réglementaire, les exigences du législateur envers les employeurs et les agents ;
- **Analyser** son organisation et la décliner en Unités de Travail ;
- **Savoir identifier et évaluer** les risques d'une situation de travail ;
- **Cibler et proposer** des actions curatives, correctives et préventives et les intégrer dans un programme de prévention des risques professionnels ;
- **Maîtriser** les outils d'analyse de risque

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Formation animée par un(e) consultant(e) spécialisé(e) en prévention des risques professionnels.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Méthodologie concrète et guides pratiques pour mener vos démarches sur le terrain et être opérationnel rapidement. Prise en main d'un support informatique (applicatif document unique) paramétrable selon la taille de votre structure, l'organisation de la démarche et la méthodologie employée.

MODALITES TECHNIQUES

Utilisation d'un ordinateur portable en 2ème journée. Mise à disposition possible d'ordinateurs sur demande des participants.

PROGRAMME

1er jour - Construire une démarche d'évaluation des risques professionnels

- Appréhender les enjeux du Document Unique et plus globalement de la prévention des risques professionnels : humains, juridiques, économiques, sociaux ;
- Partager un langage précis (dangers, risques, exposition, ...) ;
- Connaître la réglementation, notamment issue du Code du Travail ;
- Définir le projet, ses objectifs et son périmètre ;
- Définir la notion d'Unité de Travail et la projeter sur sa propre organisation ;
- Apprendre à mener une évaluation de risque sur le terrain ;
- Acquérir la méthodologie d'identification des risques et s'approprier les outils pratiques (grille d'identification, référentiel de dangers...) ;

2ème jour – Elaborer un programme d'actions et s'approprier l'outil informatique en support de la démarche

- Savoir élaborer un programme d'actions et éclairer le choix d'une action par rapport à une autre ;
- Mettre en œuvre les actions et s'assurer de leur efficacité.
- Découvrir l'ensemble des fonctionnalités de l'applicatif document unique ;
- Apprendre à saisir des données, à suivre les plans d'actions, à extraire des informations de l'applicatif informatique.

EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation



formation.rrh@relyens.eu



+33 (0)2 48 48 15 15

Relyens SPS

CS 80006 - 18020 BOURGES Cedex - FRANCE
www.relyens.eu

S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance -
335 171 096 RCS Bourges
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY -
N° ORIAS 07000 814 - www.orias.fr
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le
n° 24180125318 auprès du Préfet de région